
Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Ottawa continue de resserrer l'étau autour des buveurs de bière avec le budget de 2019

OTTAWA (ONTARIO) – 19 mars 2019 – Les brasseurs sont déçus que le budget de 2019 n'ait rien prévu pour empêcher une autre hausse des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux. La taxe d'accise fédérale sur toutes les boissons alcoolisées augmentera automatiquement le 1er avril; il s'agit de la troisième hausse en seulement deux ans. Le budget de 2019 a négligé d'abroger la taxe ascenseur imposée aux Canadiens, laquelle est rigide et injuste.

La taxe d'accise fédérale est une taxe à la production imposée aux brasseurs qui finit par coûter cher aux buveurs de bière canadiens. La taxe est intégrée au prix de chaque bouteille de bière, de vin et de boisson alcoolisée distillée. Les majorations de prix des régies des alcools et les taxes de vente viennent s'y ajouter. La hausse annuelle de la taxe d'accise fédérale fait augmenter la TPS, la TVH, la TVP et les autres taxes, doublant et triplant la ponction fiscale sur les portefeuilles année après année et rendant la bière de moins en moins abordable.

En 2017, le gouvernement fédéral a présenté une loi visant à augmenter la taxe d'accise fédérale annuellement. Cette loi permet au gouvernement fédéral de contourner la tenue d'un débat au Parlement et de cacher l'augmentation annuelle aux Canadiens.

Le prix que les Canadiens paient aujourd'hui pour la bière représente déjà 47 % de taxes en moyenne. Les taxes comptent pour la moitié du prix que les Canadiens paient pour une pinte de bière. Les brasseurs ont demandé au gouvernement fédéral de supprimer la taxe ascenseur dans le budget de 2019, faisant valoir que les Canadiens paient suffisamment de taxes sur leur bière.

« En maintenant en place la taxe ascenseur et en ne la supprimant pas du budget de 2019, le gouvernement fédéral a choisi de continuer à faire grimper le coût de la vie des Canadiens de la classe moyenne, qui travaillent fort », a déclaré Luke Harford, président de Bière Canada. Le gouvernement a décidé d'ignorer les brasseurs, les producteurs d'orge, les viticulteurs, les distillateurs, l'industrie du tourisme ainsi que les 53 000 Canadiens qui ont signé notre pétition pour éliminer la taxe ascenseur en 2018. »

Contrairement à beaucoup d'autres secteurs de la transformation des aliments, la bière demeure hautement locale : 85 % de la bière achetée au Canada est produite ici même, au pays. La vente de bière au Canada soutient 149 000 emplois équivalents temps plein. Les brasseurs du Canada achètent 300 000 tonnes d'orge de brasserie des Prairies, employant directement 14 000 Canadiens et versant près d'un milliard de dollars en salaires et en avantages sociaux. Le budget de 2019 fait fi de cette chaîne de valeur en continuant de resserrer l'étau autour des buveurs de bière, qui sont déjà surtaxés.

AU SUJET DE BIÈRE CANADA

Bière Canada est une association commerciale nationale qui défend les intérêts des brasseurs canadiens afin qu'ils puissent évoluer dans un contexte réglementaire sain et pour que la bière demeure un élément célébré de la culture canadienne. En tant que voix nationale de la bière, Bière Canada représente plus de 50 brasseries canadiennes qui produisent 90 % de la bière fabriquée au Canada.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Brittany Burden
Directrice, Communications et mobilisation
Bière Canada
613-232-9601, poste 225
bburden@beercanada.com